



## Bulletin Municipal du 4 au 17 septembre 2015

### Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : [mairielamotte22@orange.fr](mailto:mairielamotte22@orange.fr)

Site : [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com)

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

#### Contacts Maire et Adjointes :

**Guilleret Jean Pierre** : sur rendez-vous

**Tachon Gilbert** ☎ 02.96.25.45.67

**Malestroit Sylvie** ☎ 02.96.25.46.99

**Etienne Guy** ☎ 02.96.25.46.38

**Bidan Philippe** : ☎ 02.96.25.43.86

**Routier Angélique** ☎ 02.96.25.49.61

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi	14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi	10h/12h	

**Médecin** : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51

« 1 rue des Bruyères »

**Consultations** : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

**Pharmacie** ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

**Cabinet infirmier** ☎ 06.42.36.12.81

**Taxi/ambulances HEMONIC** ☎ 02.96.25.47.54

**Pompiers** ☎ 18

**Aide à domicile** ☎ 02.56.41.35.00

**Foyer Roger Jouan** ☎ 02.56.41.35.00

**La poste** : ☎ 02.96.25.47.25

Du mardi au vendredi : 14h/16h40

1 samedi/2 (semaine impaire) : 9h20/12h

**Trans'Cidéral** : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

**Cidéral** : [www.cideral.com](http://www.cideral.com)

☎ 02.96.66.09.09

### DATES À RETENIR

04/09 : Forum des associations.

18/09 : Loto Club de l'Amitié

22/09 : Concours de boules – Club de l'amitié

26/09 : Repas du CCAS.

### INFORMATIONS MUNICIPALES

**REPAS DU CCAS** : Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées d'au moins 70 ans aura lieu le **samedi 26 septembre 2015 à 12 h 30 à la salle Athéna.**

**La carte d'invitation est à retirer, au Foyer Roger Jouan**, avant le 18 septembre. Pour les personnes qui désirent se faire accompagner, le prix du repas est de 22.75 €. Seules les personnes handicapées ou en longue maladie et qui, de ce fait, ne peuvent pas se déplacer pour assister au banquet, recevront un colis pour Noël, à condition de se faire inscrire au Foyer Roger Jouan avant le 18 septembre. Il en sera de même pour les personnes hospitalisées à la date du repas.

**RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES** : Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1<sup>er</sup> décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

Les inscriptions doivent être faites, en mairie, au plus tard **le 30/09/2015 avant 17 h**. Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile**.

**Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public** : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

**INDICE DU BLÉ FERMAGE** : L'indice national des fermages applicable pour l'année 2015 est de **110,05**. La variation de cet indice par rapport à l'année 2014 est de plus 1,61 %.

**TRI SÉLECTIF** : Les personnes qui n'ont pu assister à la réunion d'information et à la distribution des sacs jaunes le 1<sup>er</sup> septembre sont invitées à venir retirer les sacs, le mémo et le magnét en mairie le **samedi 19 septembre de 10 h à 12 h**.

**CYBERCOMMUNE – MODIFICATION D'HORAIRE** : Désormais, les cours seront assurés par Solenn LE GUERN, le **vendredi de 14 h à 16 h**.

### ÉTAT CIVIL :

**Naissances** : Kelian GRENÊCHE, 12, Impasse Mathurin DUMOINT

Elyot THOS LEMESLE, 71, Le Bois d'Uzel

Alex THOS LEMESLE, 71, Le Bois d'Uzel

### PLUI : identification du patrimoine

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), il est important de recenser tous les bâtiments agricoles pouvant être rénovés dans un futur plus ou moins proche. : Les constructions ayant un intérêt patrimonial et architectural, les bâtiments affectés aux exploitations agricoles, les granges, les corps de ferme, les anciennes habitations agricoles, les anciennes soues à cochons... situés sur la même parcelle que la maison d'habitation.

**Les bâtiments qui n'auront pas été préalablement répertoriés ne pourront pas être transformés à l'avenir. Vous pouvez envoyer les informations dont vous disposez par mail à l'adresse suivante : [patrimoine.cideral@gmail.com](mailto:patrimoine.cideral@gmail.com), par lettre postale (service urbanisme de la CIDERAL, 4 Boulevard de la Gare, 22600 LOUDEAC), ou en les déposant directement à la mairie pour le 15 septembre.**

## **PERMIS DE CONSTRUIRE :**

24/07	MOURAND Julie	28 Hameau de la Rode	Clôture	DP15J0019
28/07	BUGUELLOU Claude	17 Gargagean	Agrandissement ouvertures	DP 15J0018
28/07	MIRGUET Anthony	33 Le Longuet	Rénovation habitation	PC15J0004
29/07	MESGOUEZ François	La Croix Chanvriil	Maison individuelle	PC15J0011
31/07	CAER Gérald	30 La Croix Chanvriil	Extension habitation	PC15J0006
04/08	LE HEGARAT Michel	6 La Villeneuve	Construction d'un auvent	PC15J0010
05/08	PICHEREAU Patrick	70 La Bécasse	Préau et Clôture	PC15J0008
21/08	Earl du FOUR JARNIO	6 La Villeneuve	Hangar agricole	PC15J0009

**MALADIE D'ALZHEIMER – JOURNEE D'INFORMATION DES AIDANTS** : Deux journées d'informations sont proposées par la plateforme de Répît du Centre Bretagne **les vendredis 25 septembre et 2 octobre à la maison du département de Loudéac** – « Rue de la Chesnaie ».

Ces journées sont dédiées à toute personne (proches, voisins, amis etc.) concernée au quotidien par la maladie d'Alzheimer ou les syndromes apparentés. Elles ont pour but d'apporter des informations sur les différents aspects de la maladie (médical, psychologique, social, juridique, ...) par l'intervention de différents professionnels.

Journées gratuites (financement ARS et conseil général); participation au repas: 7 €. Inscription obligatoire.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur : [www.repitchb.org](http://www.repitchb.org) ; Contacts inscription : 02.97.38.80.06 ou [contact@repitchb.org](mailto:contact@repitchb.org)

**PENSEZ À RÉCUPÉRER LES VÊTEMENTS/CHAUSSURES DE VOS ENFANTS** : Des vêtements, des chaussures, des sacs, des objets divers ont été laissés à l'école et au Refuge des P'tits Loups. Ils sont à votre disposition en mairie jusqu'au 30 septembre. Passé ce délai, ils seront déposés dans le box du « Relais ».

## **LIGNE ROUTIÈRE RÉGIONALE ST BRIEUC – PONTIVY – VANNES – LORIENT**

Les horaires valables du 31 août au 12 décembre 2015 sont disponibles en mairie. Vous les trouverez également ainsi que diverses informations sur [www.st-brieuc-pontivy-vannes-orient.fr](http://www.st-brieuc-pontivy-vannes-orient.fr).

## **REMERCIEMENTS**

✂ M. et Mme LEFEVRE Michel et leurs enfants, très touchés par les marques d'amitié et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Mme GUERIN Henriette, vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

## **PETITES ANNONCES**

**À LOUER** : ➤ Au Bourg de LA MOTTE, appartement T4 – 86 m<sup>2</sup>; parking privé clos ; ☎ 06.50.19.68.87.

**À VENDRE** : ➤ **Seat Cordoba** pour pièces détachées ; prix à débattre - ☎ 07.80.31.23.60.

➤ **Bois de chauffage** (sapin) ; bûches de 50 cm ; À venir chercher sur place (accès facile) ou possibilité de livrer (15 km max) ; 80 € la corde ou 100 € si livraison. ☎ 06.85.15.06.01.

➤ **Bois de chauffage** (chêne et châtaignier) coupé en 50 cm (possibilité en 33 cm) ; 200 € la corde livrée. ☎ 02.96.25.43.83.

➤ **Maison F5** ; proximité des écoles et des commerces ; quartier calme - ☎ 02.96.25.48.22 / 06.65.35.08.64.

➤ **Bois** (saule, bouleau, chêne), coupé en 50 cm et fendu – 5 cordes environ ; à prendre sur place. ☎ 06.07.26.82.98.

➤ **Gaine pour insert** (neuve) ; inox double peau TEN ; Ø 180 ; longueur : 8 m ; achat 430 € à débattre. ☎ 06.07.26.82.98.

➤ **Canapé d'angle** 6 places, simili cuir jaune avec système de relaxation manuelle pour 1 assise - Petit prix. **Salle à manger** en mélaminé couleur chêne clair comprenant 1 living avec beaucoup de rangement, 1 table ovale avec 6 chaises, 1 meuble TV - Petit prix. ☎ 02.96.25.49.86.

➤ **1 table cuisine** en bois clair avec 2 rallonges de 40 (total 2 m) à 25 € ; **1 meuble bas** blanc 2 portes, 2 tiroirs (profondeur 60, hauteur 85, largeur 80) à 45 € ; **1 meuble bas** blanc 1 porte, 1 tiroir (profondeur 60, hauteur 85, largeur 40) à 30 € ; **1 lit en métal** blanc ( 90x190) avec sommier à lattes à 60 € ; **1 classeur en bois** à rideau coulissant avec tablettes amovibles, fermeture à clé (hauteur 120, profondeur 35, largeur 40) à 45 €. ☎ 02.96.26.83.01 HR ou par mail [remi.marquer@orange.fr](mailto:remi.marquer@orange.fr)

➤ **Bois de chauffage** (chêne) coupé en 35 cm non livré 65 € le stère. ☎ 06.04.42.16.28.

➤ La commune vend un **tracteur Renault 551**, déposer offre sous pli cacheté en Mairie avant le 30 septembre (visible sur RdV).

**DIVERS** : Recherche garage ou hangar, avec petit terrain à vendre ou à louer. ☎ 06.66.01.98.91.

**BOULANGERIE PATISSERIE** : Après neuf années passées à vos côtés, nos chemins vont se séparer. Nous souhaitons nous recentrer sur notre petite famille et autres projets. Ainsi nous passons le relais à Adeline et Jérémy qui vous accueilleront à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015. C'est le cœur serré que nous vous quitterons le dimanche 27 septembre.

Nous remercions très chaleureusement nos fidèles clients et nos partenaires pour ces belles années. Nous souhaitons à chacun et chacune le meilleur pour la suite. **Valérie et Cédric GALLERNE**

**COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS »** : L'association des parents d'élèves de l'école publique tient à rappeler que le nouveau tri sélectif mis en place en septembre ne change en rien les collectes de journaux tous les mois. Continuez à garder vos journaux, pubs, prospectus.... **Prochaine collecte le 5 septembre 2015 de 10 h à 12 h.**

**COURS INDIVIDUELS DE GUITARE** : Auteur compositeur interprète donne cours pour enfant, adolescent et adulte. ☎ 06.50.21.06.13. <http://herve.pigelet.free.fr> <http://cours-de-guitare.blogspot.fr> [herve.pigelet@orange.fr](mailto:herve.pigelet@orange.fr)

**ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS DE LA MOTTE** : Distribution des cartes de sociétaire et d'actionnaire **samedi 19 septembre 2015 de 9 h à 12 h** dans la salle de réunion de la salle omnisports. Ne pas oublier la validation 2015-2016 et l'assurance.

# ANIMATIONS / FÊTES

**CLASSE 5** : Nouvelle réunion prévue le **lundi 7 septembre à 20 h 30**, salle des Bruyères, en vue d'organiser la journée de convivialité du dimanche 4 octobre 2015. Toutes les personnes concernées sont cordialement invitées. Contact : 02.96.25.40.76 (YONNET Gérard, HR). Pour le déroulement de cette journée voir le bulletin N° 16. (vous pouvez le consulter en ligne sur le site <http://www.lamotte22.com/Bulletins-municipaux>)

## **FÊTE DE L'AGRICULTURE** samedi 12 septembre à TRÉVÉ.

Midi : repas champêtre.

Ferme ouverture, concours bovins inter-comices, concours chevaux, concours labour, animations diverses (vide-grenier...)

Repas le soir à la salle des fêtes de Trévé (organisé par la MFR de Loudéac).

**LOTO** : **Vendredi 18 septembre** à la Salle Athéna à 20 h 30, Loto animé par LB Animation. Bons d'achat : 500 €, 300 €, 200 €, 150 €, 100 €, 50 €, 40 € et 30 € ; Séries alimentaires, et corbeilles de fruits ; Buvette – Café – Chocolat – crêpes sandwichs ; 6 crêpes achetées = 1 carte offerte ; 3 € le carton – 8 € les 3 cartons – 15 € les 7 cartons.

Organisé par le Club de l'Amitié de la Motte

## **Chanteurs d'Argoat de Loudéac** - Besoin d'un coup de pouce «en voix» !!!

À ceux qui apprécient la convivialité et pour qui chanter sous la douche ne suffit plus, les Chanteurs d'Argoat de Loudéac lancent un appel. Mesdames nos sopranes sont un peu esseulées depuis quelques mois, messieurs nos ténors et basses ne sont pas contre un petit coup de pouce «en voix» quant à mesdames nos alti, en nombre suffisant pour l'instant, elles ne sont pas contre l'accueil de voix nouvelles. Notre groupe vocal créé en 1977 compte environ 60 choristes avec notre chef de chœur Marie, musicienne et chanteuse de talent. Notre répertoire est varié et peut contenter «tout un chacun». 5 concerts environ ponctuent nos saisons. Chanter juste suffit, point n'est besoin de connaître le solfège, même si c'est un plus. Alors n'hésitez pas à venir nous découvrir au forum des associations le 5 septembre prochain, hall de l'hippodrome, de 10 h à 18 h, sur notre blog Les Chanteurs d'Argoat où vous trouverez de nombreuses infos, photos et extraits de chants, et enfin en notre local 7 rue Pasteur, à Loudéac, Bât. Vercel, 1<sup>er</sup> étage, salle 102. Un mois de découverte vous est offert, pourquoi vous en priver ! Rens. au 02.96.28.68.91.

**ACM HAND** : Il accueille aujourd'hui plus de 170 licenciés répartis entre les équipes jeunes de l'école de handball, - 10 ans mixtes, - 13 ans filles et garçons, - 15 ans filles, - 17 ans garçons et - 17 ans filles (régionale) et les équipes seniors filles (Excellence départementale) et trois équipes seniors garçons.(régionale, pré-régionale). Pour les personnes qui le souhaitent, le club possède également une section handball loisirs mixte. Notre école de handball est labellisée "or" depuis plus de cinq ans. Le club a également une école d'arbitrage labellisée, pour former les enfants et devenir ainsi J.A. (jeune arbitre).

Les objectifs du Club restent inchangés : - la formation des jeunes. - la formation d'arbitres J.A. et adultes. - l'encadrement des équipes. - le meilleur niveau possible pour ses équipes masculines et féminines jeunes et seniors, dans un esprit familial.

"A La Motte, il ne suffit pas d'être un très bon joueur de handball ou un grand technicien. Il faut avoir un esprit. Savoir partager les meilleures victoires comme les pires moments..." Il ne faut pas chercher bien loin les "vieux" revenus au club pour justement que ce fameux état d'esprit perdure. Tous les entraînements (petits et grands) se déroulent à La Motte, avec des entraîneurs diplômés, avec notamment Fred Cotbreil. Si vous souhaitez vous investir dans le handball en tant que joueur, entraîneur ou dirigeant, n'hésitez pas à nous contacter et nous trouverons une mission à la hauteur de votre volonté !

Pour tout renseignement : <http://aclamottehand.sportsregions.fr/> ou 02.96.25.89.51.

**ASM FOOTBALL** : **Matches du dimanche 6 septembre** : L'équipe A se déplace à PLESSALA ;

L'équipe B se déplace à HENON ; L'équipe C reçoit TREVE.

**Challenge du District : Dimanche 13 septembre** : L'équipe B se déplace à LOUDEAC.

## **AMICALE LAÏQUE**

**Gymnastique, Fitness, Step, Country** :

✓ Adhésion adulte : **60 € / 40 €** pour une 2<sup>ème</sup> personne (même famille)

Si une personne adulte participe à 2 activités 1<sup>ère</sup> activité : **60 € / 2<sup>ème</sup> activité : 40 €**

✓ Adhésion jeune né(e) en 2000 et après : **40 €**

**Badminton** : Cette année, l'activité se déroulera **sans animateur de l'ACSE**. En conséquence, l'adhésion sera de **35 € pour tous les adhérents**.

**Afin de préserver le sol, l'utilisation de chaussures réservées au sport en salle est obligatoire.**

**A remettre lors de l'inscription** :

- La fiche d'inscription
- Un **certificat médical conseillé pour la gymnastique, le fitness, le step et le badminton**.
- Pour les jeunes mineurs : **l'autorisation parentale**.
- Le règlement (chèque à l'ordre de : Amicale Laïque de La Motte).



<b>Tricot</b>	A partir du 21 septembre	le lundi à 14 h au foyer Roger Jouan
<b>Gymnastique</b>	Portes ouvertes 15 et 22 septembre	le mardi à 10 h 45 à la salle de sport
<b>Fitness</b>	Portes ouvertes 15 et 22 septembre	le mardi à 20 h 30 à la salle de sport
<b>Step</b>	Portes ouvertes 16 et 23 septembre	le mercredi à 19 h 30 à la salle de sport
<b>Badminton</b>	Portes ouvertes 14 et 21 septembre	le lundi à 20 h 15 à la salle de sport
<b>Country</b>	Portes ouvertes 17 et 24 septembre	le jeudi à 19 h 15 à la salle Athéna

**Contacts** : [al.lamotte@free.fr](mailto:al.lamotte@free.fr)

**COURS DE REMISE EN FORME** : L'association « Fit N'Fun » propose des cours de remise en forme tout public sur les communes de Trévé, Plouguenast et Bréhan. Les cours débuteront le lundi 14 septembre. Renseignements au 06.77.55.05.61.

**DO-IN QI GONG RELAXATION** : Gymnastique chinoise de santé

Cours assurés par Hélène LE BORGNE à Loudeac tous les jours de la semaine à partir du lundi 14 septembre et à Plouguenast le mercredi 16 septembre à 10 h et 18 h 30. Présente au forum des Associations à La Motte le vendredi 04 septembre de 18 h à 20 h et à Loudéac le samedi 05 septembre de 10 h à 18 h au hall de l'hippodrome. 1 Séance d'essai gratuite est proposée pour découvrir cet art thérapeutique de santé. Renseignements et inscriptions sur place ou au 02 96 26 82 62 ou 06 30 13 00 17.

**ECOLE DE DANSE MODERN'JAZZ de PLESSALA** : Les cours reprennent à l'école de Danse Modern'Jazz de PLESSALA, avec Sylvaine BERRUYER, professeur de danse. Les cours donnés aux enfants de la maternelle à partir de 4 ans jusqu'aux adultes, se déroulent à Plessala, route de St Gouéno, dans une salle de danse spécialement aménagée. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Séverine DIEULESAINT, présidente, au 02.96.28.57.45 ou Maryline AIGNEL, trésorière au 02.96.26.10.13 ou Sandrine JEGO, secrétaire, au 02.56.07.97.61.

**YOGA** : Les renseignements et les inscriptions auront lieu le samedi 5 septembre sur place, 28 rue neuve à Loudéac de 10 h à 12 h 30; sinon contact au 02.96.28.63.45. Les cours sont assurés par Mme VOIRIN Patricia, Professeur de Yoga depuis 1979, DO-IN, QI GONG, RELAXATION, SOPHROLOGIE.

**UTL** : Conférence de rentrée, le **21 septembre à 14 h 30** au Palais des Congrès de Loudéac animée par Jean-Paul OLIVIER (journaliste-écrivain) sur l'histoire du Tour de France.



## **Aide au paiement d'une complémentaire santé : Du nouveau depuis le 1<sup>er</sup> juillet**

L'acquisition d'une couverture complémentaire coûte cher mais ne pas en avoir peut s'avérer très coûteux. L'Assurance Maladie ne prend pas en charge la totalité des soins et des frais médicaux. Et personne n'est à l'abri d'une hospitalisation par exemple.

**De nombreuses personnes pourraient obtenir l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) mais ne le savent pas.** Vous dépassez légèrement le plafond de ressources pour obtenir la CMU complémentaire ? Vous pensez n'avoir droit à aucune aide ? **Contactez votre CCAS qui pourra vous accompagner dans vos démarches. Pour plus d'informations, consultez le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)**

Avec l'ACS, **une partie de votre cotisation annuelle à une complémentaire santé est prise en charge.** Tous les membres du foyer peuvent en bénéficier, sous conditions de ressources. Vous recevez l'aide sous forme d'un **chèque** à remettre à votre complémentaire santé.

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015**, l'aide au paiement d'une complémentaire santé a évolué. Désormais, **vous choisissez votre organisme parmi une liste de contrats sélectionnés et négociés pour leur bon rapport qualité/prix, disponible sur [www.infoacs.fr](http://www.infoacs.fr)**

**Les avantages** : - vous avez droit **au tiers payant**, c'est-à-dire à la dispense d'avance de frais sur les dépenses prises en charge par l'Assurance Maladie et votre organisme complémentaire.

- vous êtes **exonéré de la participation forfaitaire et des franchises** (sur les médicaments et les actes de biologie par ex.)

- vous accédez également à **des tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité.**

**Bon à savoir !** Bénéficiaires de l'ACS, le centre d'examens de santé de la CPAM vous propose un **examen de santé gratuit tous les ans.** Une matinée d'examens et de conseils personnalisés pour faire le point sur votre santé.

## **COURRIERS CPAM : votre boîte aux lettres est-elle bien conforme ?**

Depuis le début de l'année, 11 000 courriers de la CPAM n'ont pu être distribués à leurs destinataires. Parmi les raisons de non distribution : les boîtes aux lettres mal renseignées ! Pour recevoir les courriers de la CPAM adressés aux personnes de votre foyer, **tous les noms doivent figurer sur votre boîte aux lettres.** Dans le cas contraire, La Poste ne peut distribuer le pli et ce dernier revient à la CPAM qui ne peut l'exploiter. Alors allez jeter un œil à votre boîte aux lettres !

## **FUTURS PARENTS ? L'Assurance Maladie vous accompagne**

La CPAM, la CAF, la PMI et le réseau périnatal proposent des réunions d'information pour accompagner les femmes enceintes dans leur parcours maternité. Vous aussi, inscrivez-vous à cette rencontre d'environ 1 h 45 pour échanger sur vos droits, les démarches à accomplir, les examens recommandés et les conseils pratiques. Renseignements au 36 46 ou sur [amelii.fr](http://amelii.fr).

**Participez à une réunion près de chez vous ! A Loudéac, les mardis 15 septembre et 1<sup>er</sup> décembre à 14 h 30 à la Maison des Services Publics 15 rue de Moncontour**

## **LA MÉDIATION FAMILIALE** :

Certaines étapes de la vie (séparation conjugale, conflit familial, choix concernant un parent dépendant...) mettent souvent à l'épreuve les relations entre les membres d'une famille. Dans ces périodes, il peut être difficile de se parler, de décider et d'agir.

Au sein de son service de médiation familiale, l'association le Gué vous offre un espace d'échange. L'objectif est de vous permettre de renouer le dialogue, de trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun et de préserver les relations entre les membres de votre famille.

Avant toute médiation, des médiateurs familiaux, Diplômés d'État, vous recevront sur rendez-vous dans le cadre d'un entretien d'information gratuit. Nous vous proposons de vous recevoir dans nos locaux à Saint-Brieuc ou sur des lieux de permanence à Lannion, Guingamp, Dinan, Loudéac et Paimpol. Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, vous pouvez nous contacter au 02 96 33 53 68 ou par le formulaire de contact disponible sur notre site [www.le-gue.com](http://www.le-gue.com)

